

# Commission participative « Mobilité Environnement Énergie »

## Groupe Action Projet

### « Sensibilisation à la protection de la rivière Drôme »

Compte-rendu de la réunion du 09 Juillet 2014 (10h- 13h)

**Présence** : Sabine Girard (élue référent), Michèle Sauvageot, Bruno Monier, Salomé Morin, Frédéric Morin, Gilles Arnaud, Lido Rossi, Marie Witrant, Julien Latapie, puis lors de la sortie de terrain : Michel Gautheron (élu référent Travaux) et Jean –Pierre DiCataldo

**Secrétariat** : Bruno Monier ; Sabine Girard

**Animation** : Vu le nombre de personnes présentes (9) la réunion se tient sous forme discussion en respectant la parole de chacun, dans un esprit de bienveillance.

---

Sabine Girard a fait le point sur les panneaux existants notamment celui avertissant du danger des feux et celui officiel (en application de la directive européenne 2006/7/CE) délivrant une information sur la qualité des eaux de baignade. Ce panneau d'affichage dispose d'un espace pré-imprimé et d'un espace libre pour y indiquer les mesures les plus récentes sur la qualité de l'eau. Il apparait alors qu'il reste un espace disponible pour y intégrer une information au format A4 sur des recommandations de bons usages et bons comportements sur la rivière Drôme.

3 panneaux officiels doivent être fixés :

- parking au croisement de la D493 et de la D93 (en face de la cave Raspail),
- parking du camping des Chapelains (après visite des lieux, il est apparu que le lieu dit « dépôt à sel » appartenant à la DDE serait plus judicieux. Sabine Girard doit alors voir s'il est possible de modifier l'emplacement initialement prévu),
- sur un panneau de bois déjà existant au gué du Rieussec.

Il a été proposé de rajouter quatre ou cinq autres panneaux d'information de taille plus importante pour une meilleure lisibilité et meilleure sensibilisation. Le support et la fixation de ces panneaux d'affichage sera réalisé par les agents municipaux.

- Au dépôt de sel
- Près du monument commémoratif (après le tunnel)
- Au cabanon Raspail (en bord de route D93)
- Près de l'autopont
- Parking du Plot

→ **Les containers** :

La commune a fait remonter l'initiative du GAP auprès de la 3CPS en demandant s'il était possible de rajouter des containers à ordures. La 3CPS a semble-t-il été sensible à notre démarche et a évoqué l'hypothèse d'étendre cette initiative sur l'ensemble des communes. En précisant qu'ils ne pourront toutefois peut-être pas accéder à notre requête dès cet été. La demande est en cours de traitement.

La commune de Saillans a, après consultation des services techniques, la possibilité de rajouter elle-même des containers pour cette première saison. Deux containers sont déjà en place et ramassés par les employés municipaux : près de l'autopont, près du monument commémoratif. Un troisième container va être installé sur le parking au croisement D493/D93.

Après visite de terrain et discussion avec Michel Gautheron, il n'apparaît pas possible pour la commune de rajouter de containers supplémentaires à ceux cités ci-avant (car cela demanderait une surcharge de travail pour les employés communaux difficile à assumer à l'heure actuelle). Par contre, Michel Gautheron va solliciter la DDE qui est propriétaire des parkings en bords de route, pour connaître leur intention et possibilité (→ renseignement pris, la DDE ne mettra pas en place de containers). Sabine Girard va donc relancer l'intercommunalité sur ce point.

→ **Retour sur le SMRD :**

Suite à la visite d'Isabelle Simon et de Sabine Girard, le SMRD met à notre disposition sa charte graphique existante avec son logo (une petite sirène). Il propose même de réaliser si nous le souhaitons la mise en page.

Après discussion, il semble que le logo de la petite sirène ne fasse pas l'unanimité au sein de groupe.

→ **Discussion et synthèse sur le message à faire passer sur l'affiche (à partir des différentes propositions graphiques et de message faites par les participants) :**

Nous envisageons :

- d'associer des phrases claires et compréhensibles par tous (notamment par les jeunes et les enfants) et des pictogrammes afin que les étrangers comprennent également le sens du message.
- De faire figurer un animal différent (endémique ou spécifique à la région) sur chaque panneau d'information afin de sensibiliser sur la diversité et la fragilité de la nature. [quelques animaux ont été évoqués : castor, libellule, martin pêcheur, cingle plongeur]. Salomé Morin a déjà réalisé quelques illustrations et se propose de travailler sur d'autres animaux.
- De traduire en plusieurs langues (anglais, hollandais) ce message ; en s'appuyant sur les compétences d'habitants bénévoles, en la matière.

Thèmes à aborder sur l'affichage :

- L'interdiction des feux
- La gestion des déchets
- La fragilité de l'espace naturel
- Le partage de l'espace entre usagers (tranquillité des autres, respect de la pratique de chacun)
- L'interdiction de circulation en véhicule motorisé

Un consensus a été établi sur le titre : « Un comportement tout naturel ! »

Bruno Monier se propose de réaliser plusieurs maquettes sur ces bases.

En termes d'affiche est donc prévu :

- 3 affiche format A4, à plastifier, et à apposer sur les panneaux métallique existants « profil de baignade » : site parking croisement D493 :D93 ; passage à gué Rieussec ; dépôt de sel (ou camping chapelain)
- 4 affiche format A3 (dont la nature reste à étudier : plastifié ou panneaux métallique) : autopont, monument commémoratif, le plot (et dépôt de sel si pas de panneaux métallique)
- des affichettes et/ou tracts à distribuer aux campings, à l'office du tourisme, en mairie, sur affichage communal.

→ **Visite de terrain :**

Une partie du groupe, accompagné de Michel Gautheron (élu) et de Jean-Pierre (agent technique) est allée visiter chaque site prévu afin de définir précisément les emplacements les plus judicieux pour l'affichage des panneaux.

Les élus vont vérifier la propriété des terrains concernés et requérir l'autorisation d'y implanter les panneaux.

→ **Autres points abordés lors de la réunion :**

Intérêt reconnus des documents graphiques proposés par Gilles Arnaud concernant la sensibilisation à la gestion des déchets. Pourrait être repris et adapté au cas de la Drôme dans le cadre d'un prochaine action de sensibilisation.

Toujours dans le cadre d'une action de sensibilisation, il serait on intéressant d'expliquer et de communiquer sur ce qu'on entend par «milieu fragile » quand on parle de la rivière Drôme.

Ces propositions seront remontées lors de la prochaine réunion de la Commission Environnement.